



Aide pour l'achat d'un casque vélo enfant et adolescent



Le CAES de l'ex SNEPC vous accordera une aide de **20 €** par an et par enfant, pour tout achat d'un casque vélo homologué d'une valeur au moins égale.

Cette subvention est accordée aux enfants des adhérents et à ceux du conjoint ayant droit déclaré, sous réserve que ces derniers soient rattachés au foyer fiscal de la famille.

Pour obtenir votre subvention, vous devez fournir :

- Le document de demande joint,
- La facture de l'achat du casque,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

Si vous ne désirez pas recevoir votre subvention par virement bancaire, merci de rajouter une enveloppe timbrée, libellée à vos nom et adresse, pour recevoir le remboursement par chèque.

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

Nathalie VERPILLOT
Centre d'examens des permis de conduire
17 avenue du Grand Sablon
38700 LA TRONCHE



Formulaire de demande de subvention
Aide pour l'achat d'un casque vélo

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

Nom et prénom du bénéficiaire : _____

- Facture de l'achat du casque

- RIB (pour une 1^{ère} demande) pour un remboursement par virement

Ou

- Une enveloppe timbrée pour un remboursement par chèque

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

- Justificatif

- RIB ou enveloppe

Montant : _____ - Date de paiement : _____

- Virement n° _____

- Chèque n° _____